

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### ■ Désignation

**ATYS Consulting Group** est une société spécialisée dans l'ingénierie des procédés industriels et tout particulièrement le chauffage par induction.

Pour répondre à la demande de ses clients, **ATYS Consulting Group** s'est constitué en organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro **82 38 02474 38** auprès du Préfet de la Région Auvergne Rhône Alpes. ATYS Consulting Group est certifié QUALIOP (certificat B03926).

Son siège social est fixé au ZA pré ROBELIN 358 route d'URIAGE 38320 HERBEYS FRANCE.

**ATYS Consulting Group** conçoit, élabore et dispense des formations interentreprises et intra-entreprises, à Herbeys et sur l'ensemble du territoire national.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de **ATYS Consulting Group**.
- **stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
- **formations interentreprises** : les formations qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.
- **formations intra-entreprises** : les formations conçues sur mesure pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCO** : les Opérateurs de Compétences.

---

### *ATYS* consulting group

SAS au capital de 7622 € , RCS Grenoble 410 928 121 APE 7112B  
ZA pré Robelin, 358 route d'Uriage 38320 HERBEYS  
Tel 04 76 59 23 14 -06 14 41 65 52— email [atys.consultants@wanadoo.fr](mailto:atys.consultants@wanadoo.fr)

# ATYS Consulting group: FORMATYS

## ■ Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par **ATYS Consulting Group** pour le compte d'un **Client**. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du **Client** aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du **Client**, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du **Client**.

## ■ Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture, 30 jours fin de mois, sans escompte à l'ordre de **ATYS Consulting Group**. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal.

**ATYS Consulting Group** aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du **Client** sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à **ATYS Consulting Group**.

En cas de règlement par l'**OPCO** dont dépend le **Client**, il appartient au **Client** d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la Convention de Formation Professionnelle que le **Client** retourne dûment renseigné, datée, tamponnée, signée et revêtue de la mention « Bon pour accord » à **ATYS Consulting Group**.

En cas de prise en charge partielle par l'**OPCO**, la différence sera directement facturée par **ATYS Consulting Group** au **Client**.

Si l'accord de prise en charge du **Client** ne parvient pas à **ATYS Consulting Group** au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, **ATYS Consulting Group** se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au **Client**.

# ATYS Consulting group: FORMATYS

## ■ Dédit et remplacement d'un participant

En cas de dédit signifié par le **Client** à **ATYS Consulting Group** au moins quinze jours avant le démarrage de la formation, **ATYS Consulting Group** offre au **Client** la possibilité :

- de repousser l'inscription du **Stagiaire** à une formation ultérieure, dûment programmée et après accord éventuel de l' **OPCO**,
- de remplacer le **Stagiaire** empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'**OPCO**.

## ■ Annulation, absence ou interruption d'une formation

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au **Client** par **ATYS Consulting Group**. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de **ATYS Consulting Group** distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le **Stagiaire** et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation. Il est rappelé que les sommes dues par le **Client** à ce titre ne peuvent être imputées par le **Client** sur son obligation de participer à la formation ni faire l'objet d' une demande de prise en charge par un **OPCO**.

Dans cette hypothèse, le **Client** s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à **ATYS Consulting Group**.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le **Client**, **ATYS Consulting Group** se réserve le droit de facturer au **Client** des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de un mois avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation
- si l'annulation intervient entre un mois et 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix H.T. de la formation
- si l'annulation intervient moins de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix H.T. de la formation

## ■ Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures par journée de formation, ou à 3,5 heures par demi-journée.

Sauf indication contraire portée sur la convocation, les horaires des formations sont fixés de

# ATYS Consulting group: FORMATYS

08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 avec une pause en milieu de chaque demi-journée.

Pour les formations effectuées dans ses locaux, **ATYS Consulting Group** accueillent les **Stagiaires** de 08h00 à 17h00. Pour les formations qui se déroulent sur d'autres sites, les lieux, adresse et horaires sont indiqués sur la convocation.

## ■ Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les conventions dûment renseignées, datées, tamponnées, signées et revêtues de la mention « Bon pour accord », retournées à **ATYS Consulting Group** ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. **ATYS Consulting Group** peut alors proposer au **Stagiaire** de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, **ATYS Consulting Group** se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard quinze jours avant la date prévue et ce sans indemnités.

## ■ Devis et attestation

Pour chaque action de formation, une Convention de Formation Professionnelle est adressée par **ATYS Consulting Group** au **Client**. Cette Convention dûment renseignée, datée, tamponnée, signée et revêtue de la mention « Bon pour accord » doit être retournée à **ATYS Consulting Group** par tout moyen à la convenance du **Client**.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre **ATYS Consulting Group**, l'**OPCO** ou le **Client**.

A l'issue de la formation, **ATYS Consulting Group** remet une attestation de réalisation de la formation au **Stagiaire**. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un **OPCO**, **ATYS Consulting Group** lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture.

Une attestation de présence pour chaque **Stagiaire** peut être fournie au **Client**, à sa demande.

# ATYS Consulting group: FORMATYS

## ■ Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, **ATYS Consulting Group** est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires**.

**ATYS Consulting Group** ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires** en cas d' inexécution de ses obligations résultant d' un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l' accident de l' intervenant, les grèves ou conflits sociaux externes à **ATYS Consulting Group**, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de **ATYS Consulting Group**.

## ■ Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par **ATYS Consulting Group** pour assurer les formations ou remis aux **Stagiaires** constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le **Client** et le **Stagiaire** s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de **ATYS Consulting Group**. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le **Client** et le **Stagiaire** en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

## ■ Protection des données à caractère personnel

### **Réglementation sur la protection des données personnelles (RGPD) :**

ATYS Consulting Group s'engage à protéger la vie privée de ses partenaires (client, fournisseur, sous-traitant, ...) et de leurs collaborateurs, à utiliser les données personnelles dans la seule finalité pour laquelle elles sont recueillies et à garantir les droits des personnes concernées.

Le traitement des données a pour finalité la conclusion d'un contrat, son exécution et son déroulement. Le traitement de vos données est nécessaire à l'exécution d'un contrat.

### **Responsabilité du traitement des données personnelles :**

ATYS Consulting Group est seul responsable du traitement des données personnelles

# ATYS Consulting group: FORMATYS

Les données que nous traitons et que nous avons reçues de vous relèvent des catégories suivantes :

- Civilité, nom, prénom
- Mail, téléphone (fixe et/ou mobile)
- Adresse,

Ainsi que les autres données nécessaires le cas échéant à l'exécution d'un contrat.

## **Traitement des données :**

ATYS Consulting Group ne traite que les données strictement nécessaires à l'étude, la mise en place et l'exécution d'un contrat. Dans le cadre de notre relation commerciale, nous sommes amenés à enregistrer des informations relatives à des personnes physiques. Les données récoltées ne le sont que dans le seul but d'exécuter nos obligations contractuelles et dans le respect de la loi. Elles nous permettent aussi de communiquer dans le cadre de notre relation.

## **Durée de conservation :**

Après la fin de la relation contractuelle, les données sont conservées en exécution d'obligations d'archivage et de documentation posées par le droit fiscal et/ou commercial.

## **Protection des données :**

Toutes les données collectées par ATYS Consulting Group sont traitées afin de réduire au maximum les risques de destruction, perte, accès non-autorisé ou utilisation incompatible avec la finalité initiale de collecte.

## **Evolution de la politique de protection des données personnelles :**

La politique de protection des données est susceptible d'évoluer. En cas d'évolution des éléments mentionnés dans la présente politique, ATYS Consulting Group s'engage à la modifier et à en informer les personnes concernées, préalablement à la mise en œuvre des modifications qui pourraient impacter les données personnelles et leurs traitements.

## **Droits de la personne concernée :**

En tant que personne physique, vous avez un droit d'accès, de mise à jour, de modification ou de suppression de vos données personnelles. À tout moment, vous pouvez exercer ces droits prévus par la réglementation en vigueur, en adressant votre demande à l'adresse :

**[atys.consultants@wanadoo.fr](mailto:atys.consultants@wanadoo.fr)**

# ATYS Consulting group: FORMATYS

## **Droits d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle :**

Vous avez la possibilité de faire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle si vous considérez que les données à caractère personnel vous concernant sont traitées de façon irrégulière. Autorité de contrôle (CNIL) : <https://www.cnil.fr/fr/webform/adresser-une-plainte>

## **■ Descriptif et programme des formations**

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur la convention de formation sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

## **■ Confidentialité et communication**

**ATYS Consulting Group**, le **Client** et le **Stagiaire** s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par **ATYS Consulting Group** au **Client**.

**ATYS Consulting Group** s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux **OPCO**, les informations transmises par le **Client** y compris les informations concernant les **Stagiaires**.

## **■ Règlement intérieur**

L'entrée en formation engage l'entière adhésion au règlement intérieur, disponible sur le site internet de **ATYS Consulting Group**.

## **■ Droit applicable et juridiction compétente**

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le **Client** et **ATYS Consulting Group** à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Grenoble seront seuls compétents pour régler le litige.